Étude d'impact de la contribution économique et sociale

de la filière des courses hippiques françaises

Document de synthèse de l'étude réalisée par le cabinet **Deloitte** (données 2022)

Deloitte.

FRANCE GALOP

SOCIÉTÉ DU TROTTEUR FRANÇAIS

FÉDÉRATION NATIONALE DES COURSES HIPPIQUES

COMMUNIQUÉ Le lundi 24 février 2025

Une étude d'empreinte réalisée par le cabinet Deloitte révèle l'impact économique et social majeur de la filière des courses hippiques en France

A l'occasion de sa participation au Salon International de l'Agriculture 2025, la filière des courses hippiques dévoile une étude inédite sur sa contribution économique et sociale, réalisée par Deloitte. Les résultats démontrent l'importance stratégique et singulière de la filière hippique, véritable levier pour l'économie française et la vitalité des territoires.

Enracinées dans la culture nationale comme dans nos paysages, les courses de chevaux représentent un atout unique en son genre. Génératrice de 40 000 emplois, cette filière agricole, qui investit l'ensemble du territoire, est également une filière d'excellence qui contribue au rayonnement international de la France.

Les chiffres-clés de l'étude Deloitte

Grâce au pari hippique, une empreinte économique positive pour la France

Le pari hippique constitue la principale source de financement de notre filière agricole atypique, qui ne reçoit pas d'aides publiques, qui s'autofinance tout en contribuant directement au budget de l'Etat et en générant des retombées économiques significatives :

- **9,6 milliards d'euros d'enjeux annuels**, dont **7,3 milliards** pour les gains des parieurs,
- **2,3 milliards d'euros** de contribution annuelle au PIB français,
- **951 millions d'euros** de recettes fiscales reversées directement à l'État.
- Chaque euro dépensé par la filière génère **2,02 euros de retombées économiques** pour la France.

Une empreinte territoriale forte, une passion ancrée dans les régions

Les courses hippiques irriguent l'ensemble du territoire et ont un fort impact local :

- **233 hippodromes**, dont **2 en outre-mer**, organisent des courses tout au long de l'année, attirant plus de **2 millions de spectateurs** chaque année,

- **100 % des régions françaises** accueillent une activité hippique.
- **68 départements comptent au moins un hippodrome**,
- **89 départements** sont animés par des activités d'élevage ou d'entrainement.

Une filière qui crée et maintient l'emploi dans les territoires

Acteur majeur du monde rural, la filière des courses hippiques contribue à maintenir l'emploi local, accessible à tous niveaux de qualification et non délocalisable, dans des zones parfois isolées. Elle regroupe :

- **40 000 emplois** directs et indirects.
- **14 000 éleveurs**, **6 000 entraîneurs**, **2 000 jockeys**,
- Les **14 200 points de vente du PMU proposant des paris hippiques**, véritables relais économiques et sociaux dans les villes et villages, reçoivent des commissions à hauteur de 150 millions d'euros et sont créateurs également de nombreux emplois.
- Plus de 10.000 sociétaires bénévoles animent les associations en charge de l'exploitation des hippodromes et centres d'entraînement.

Une filière unique, un engagement collectif pour l'avenir

En s'appuyant sur un modèle économique vertueux, la filière des courses hippiques se positionne comme un acteur incontournable, à l'heure où les enjeux agricoles et territoriaux sont au cœur des préoccupations nationales.

Les présidents des 2 Sociétés mères, Guillaume de Saint Seine pour France Galop et Jean-Pierre Barjon pour la Société du Trotteur Français, précisent :

"Nous sommes très fiers de la filière des courses hippiques, qui sera à nouveau présente au sein de sa famille agricole au Salon International de l'Agriculture, pour affirmer son poids économique et social considérable dans notre pays et ses territoires. Face à la tension sur le marché du pari hippique, il est essentiel que le Gouvernement permette à notre filière de pérenniser son modèle qui repose sur cette principale source de financement. Cela nous appelle à la plus grande vigilance pour l'avenir, notamment sur les enjeux cruciaux que sont la fiscalité et la régulation du marché des jeux. Avec le soutien de l'Etat, nous devons continuer à nous réinventer pour assurer le développement de cette filière exceptionnelle, qui constitue un patrimoine vivant, riche de son histoire, de ses emplois et de sa passion."

Pour retrouver l'étude Deloitte : Cliquez ici

Contacts presse :

France Galop : Héléna Dupuy – hdupuy@france-galop.com – 06 30 41 85 89
Société du Trotteur Français : Penny Johnston - penny.johnston@letrot.com – 06 80 32 96 69
FNCH : Tanguy Courtois – t.courtois@lescourseshippiques.com – 06 07 42 67 37
AFASEC : Charlotte Camps - ccamps@afasec.fr – 06 86 58 23 59